Arrêté n° 2026CJT353651 du 12/10/2026 au 12/01/2027

L'arrêté complet est disponible :

- À la Métropole de Lyon
- À la mairie de la Commune de Lissieu (Référence : 2026-255 du 08/10/2026)

- Soit en téléchargeant sur votre smartphone

Motif : REMPLACEMENT POTEAUX TELECOM

- La réglementation concernant le stationnement et la circulation a été modifiée.
- **Veuillez respecter la signalisation provisoire**

Mesure de stationnement :

- Du 12/10/2026 à 08:30 au 12/01/2027 à 16:30 : Interdiction Stationnement interdit gênant avancement chantier , CHEMIN DE LA ROUE

Mesure de circulation :

- Du 12/10/2026 à 08:30 au 12/01/2027 à 16:30 : Circulation alternée Panneaux , CHEMIN DE LA ROUE